

L'ironie polyphonique dans les titres de la presse satirique française *Le Canard Enchaîné* comme exemple

Dr. Ali Assad*
Rana Bakaawi*

(Déposé le 2 / 12 / 2015. Accepté 20 / 4 / 2016)

□ Résumé □

La polyphonie a toujours formé un pilier principal dans l'étude et l'analyse de l'ironie chez beaucoup de linguistes.

L'objectif de notre étude est d'analyser l'ironie polyphonique dans la presse satirique tout en se basant sur la théorie d'Oswald Ducrot et en insistant sur l'importance de l'appliquer pour mettre en relief les mécanismes de l'ironie dans *Le Canard Enchaîné* à travers l'étude de quelques titres d'articles que nous avons extraits de l'hebdomadaire.

L'approche de Ducrot donne à l'ironie une dimension plus profonde ; le lecteur se trouve en interaction avec le texte ironique qu'il est en train de lire, elle contribue également à enrichir l'aspect culturel et cognitif chez lui.

Mots-clés : Ironie, titres de presse satirique, polyphonie, palimpseste.

*Étudiante en Master de linguistique, Département de Français, Faculté des Lettres, Université Tichrine,

* Professeur au Département de Français, Faculté des Lettres, Université Tichrine (Lattaquié- Syrie).

التهكم وظاهرة تعدد الأصوات في عناوين الصحافة الفرنسية الساخرة صحيفة الكانار أونشينييه أنموذجاً

* الدكتور علي أسعد

* رنا بقعاوي

(تاريخ الإيداع 2 / 12 / 2015. قبل للنشر في 20 / 4 / 2016)

□ ملخص □

لطالما شكل مبدأ تعدد الأصوات الركيزة الأساسية في دراسة وتحليل ظاهرة التهكم لدى الكثير من علماء اللغة. ويهدف بحثنا هذا إلى تحليل التهكم في الصحافة الساخرة من منظور ظاهرة تعدد الأصوات استناداً إلى نظرية أوزوالد ديكرو وأهمية تطبيقها في إبراز آليات التهكم في صحيفة الكانار أونشينييه من خلال دراسة باقية من عناوين المقالات المختارة من أعداد متنوعة. وتمنح المقاربة المتميزة لنظرية ديكرو موضوع السخرية بعداً أعمق، وتمكن القارئ من التفاعل مع النص التهكمي قيد الدراسة وتساهم في إغناء الجانب الثقافي والمعرفي لشخصيته.

الكلمات المفتاحية: التهكم، عناوين الصحافة الساخرة، تعدد الأصوات، التطريس.

* أستاذ - قسم اللغة الفرنسية - كلية الآداب - جامعة تشرين اللاذقية - سورية

* طالبة دراسات عليا (ماجستير) - قسم اللغة الفرنسية - كلية الآداب - جامعة تشرين اللاذقية - سورية .

Introduction

La particularité des journaux satiriques est qu'ils jouent sur des stratégies d'écriture pour dénoncer les faits de l'actualité. L'ironie est l'une de ces stratégies les plus fréquentes, surtout dans son aspect polyphonique basé sur les jeux de mots et l'implicite, marqueurs qu'on trouve souvent dans les titres d'articles satiriques.

Dans le présent article, nous mettrons en scène l'enjeu de l'ironie polyphonique dans les titres des articles de presse satirique et son rôle d'exprimer l'intention du journaliste et de contribuer alors à la compréhension du sens de l'article de la part du lecteur.

Objectif de la recherche

Nous voudrions montrer dans cet article que l'ironie polyphonique peut être un outil qui nous sert à découvrir le sens implicite qui se manifeste en filigrane dans ou sous les mots apparents.

La stratégie principale de l'ironie polyphonique est basée sur le fait que le locuteur se met à distance d'un énonciateur qui cite un point de vue différent du sien, mais il prétend adopter ce point de vue. C'est justement sur cette stratégie, qui est à la base de la théorie polyphonique de l'ironie d'Oswald Ducrot, que nous nous appuyons dans l'analyse mise en œuvre dans cet article.

Méthodologie de l'analyse

Nous nous proposons d'appliquer la théorie polyphonique de l'ironie élaborée par Oswald Ducrot dans son œuvre intitulée *Le dire et le dit*¹, où il explique, dans un chapitre à part, «l'esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation».

Pour Ducrot, il y a deux types de personnages dans une énonciation: les énonciateurs et les locuteurs. Le locuteur est un «être du discours», responsable de son énoncé. Il s'agit d'une fiction discursive qui ne coïncide pas nécessairement avec le producteur physique de l'énoncé. Ainsi, le locuteur peut mettre en scène dans un énoncé des positions distinctes de la sienne.

Etant le lieu privilégié de l'ironie, le champ du discours journalistique relatif au genre satirique fera l'objet de notre analyse. Plus précisément, nous avons choisi l'hebdomadaire satirique *Le Canard Enchaîné* comme corpus de notre article.

I. Rappels théoriques

La notion d'ironie a fait couler beaucoup d'encre; elle a suscité l'intérêt de beaucoup d'auteurs. On se contente d'évoquer quelques perceptions de l'ironie en commençant par celle de Sperber et Wilson. Ces deux linguistes ont fondé leur réflexion sur un phénomène de citation ou de mention. L'ironie, selon eux, ne serait donc pas une antiphrase, mais une mention du propos du locuteur qui, par son énoncé ironique, ne veut pas faire entendre une idée, mais il laisse plutôt entendre que cette idée est à l'opposé de la sienne. Le principe pour le locuteur est d'«exprimer quelque chose à propos de [son] énoncé plutôt qu'au moyen de lui»².

1- Oswald Ducrot, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984.

2- Dan Sperber et Deirdre Wilson, *Les ironies comme mention*, in *Poétique* N° 36, Paris, Seuil, 1978, p. 403.

L'ironie, selon eux, consiste à mentionner des énoncés et non pas à les employer; les mentions aussi n'ont pas pour but de reprendre le discours tel qu'il est cité, mais ils servent plutôt «à exprimer à haute voix l'écho que le propos a suscité chez le destinataire»³.

Selon cette conception de l'ironie comme mention, l'énoncé ironique fait écho à des personnes ou à des états d'esprit qu'il prend pour cibles.

Autrement dit, le locuteur mentionne un énoncé qu'il trouve désapprouvé et il exprime qu'il n'y adhère pas.

Ainsi, pour cerner l'énoncé ironique, le destinataire doit comprendre qu'il s'agit d'un écho et il doit comprendre aussi la position du locuteur face à son propre énoncé.

De son côté, C. Kerbrat-Orecchioni considère l'ironie comme un trope; elle insiste alors sur l'ironie verbale tout en l'envisageant comme un cas d'antiphrase, où l'on observe, selon elle, un renversement syntaxique entre ce qui est énoncé et ce qui est laissé à penser.

Il existe, comme elle affirme, quelques aspects dans l'ironie: une composante illocutoire où «L'ironie attaque, agresse, dénonce, vise une cible»⁴; et une composante linguistique qui envisage l'ironie comme une antiphrase, comme une activité expliquée à travers l'opération (encodage/décodage) où un signifiant recouvre deux signifiés.

L'ironie pour Kerbrat-Orecchioni est ambiguë, cette ambiguïté apparaît lorsque le lecteur prend l'énoncé ironique à la lettre. Il a besoin donc de certains indices pour l'aider à dévoiler les incongruités dans ce qu'il lit et à découvrir ainsi les messages cachés derrière les énoncés ironiques.

Alain Berrendonner, quant à lui, trouve que l'ironie est une figure à fonction défensive et qu'elle représente aussi une forme d'infraction contre les normes. L'ironie est pour lui «une manœuvre à fonction fondamentalement *défensive*. Et qui plus est, défensive *contre les normes*. [...] Elle représente donc un moyen – peut-être le seul – qu'ait l'individu parlant de s'affranchir d'une contrainte normative»⁵.

II. La polyphonie

La conception littéraire et linguistique de la polyphonie se représente pour la première fois grâce aux travaux et analyses de Mikhaïl Bakhtine. Julia Kristeva considère que Bakhtine est le premier à avoir introduit la polyphonie dans la théorie littéraire⁶.

Bakhtine a élaboré la notion de polyphonie dans un livre sur Dostoïevski, où il envisage cette notion comme une pluralité de voix et de consciences autonomes dans la représentation romanesque.

Pour lui, la polyphonie se rapporte aux relations qu'entretiennent l'auteur, le narrateur et les personnages qui se superposent et s'opposent dans le texte. De ce fait, la notion de polyphonie inclut celle de dialogisme qui montre la présence de l'autre dans le discours.

La polyphonie de Bakhtine a été explicitement reprise par Oswald Ducrot dans sa pragmatique fondée sur l'énoncé.

3- *Ibid.*, p. 404.

4- Catherine Kerbrat-Orecchioni, «Problèmes de l'ironie», in *Linguistique et Sémiologie N°2*, pp. 9-45, Lyon, Travaux du Centre de Recherches Linguistiques et Sémiologiques de Lyon, 1980, p. 11.

5- Alain Berrendonner, «De l'ironie», *Éléments de pragmatique linguistique*, pp. 173-239, Paris, Minuit, 1981, p. 239.

6- Julia Kristeva, *Sémiotikè, recherches pour une sémanalyse*, Paris, Seuil, 1969, p. 85.

Ducrot distingue le sujet parlant (le producteur physique de l'énoncé) et le locuteur (le responsable de l'énoncé). Il distingue aussi dans le locuteur deux instances: le locuteur en tant qu'être du discours (locuteur - L); et le locuteur en tant qu'être du monde (locuteur lambda Λ)

III. L'ironie polyphonique de Ducrot

L'ironie, dans les termes d'Oswald Ducrot, est un phénomène de polyphonie. Elle met en scène une pluralité de locuteurs à l'intérieur d'une énonciation et oblige l'interlocuteur à prendre position pour l'un et contre l'autre. Mais pas n'importe lequel: celui dont l'énoncé est mentionné⁷.

En fait, Ducrot dans sa perspective sur l'ironie, "se distancie" des autres linguistes et auteurs qui ont déjà étudié ce phénomène.

Contrairement à Berrendonner qui la traite comme figure (une antiphrase), et à Sperber et Wilson qui l'envisagent comme une mention, Ducrot voit que l'ironie n'est pas une sorte de rapport ; il affirme que le locuteur «fait comme si» sa parole était vraiment prononcée dans l'énonciation, il «fait entendre» un discours absurde dont il se distancie, d'où l'aspect polyphonique de l'ironie. Il dit alors:

«Parler de façon ironique, cela revient, pour un locuteur L, à présenter l'énonciation comme exprimant la position d'un énonciateur E, position dont on sait par ailleurs que le locuteur L n'en prend pas la responsabilité et, bien plus, qu'il la tient pour absurde. Tout en étant donné comme le responsable de l'énonciation, L n'est pas assimilé à E, origine du point de vue exprimé dans l'énonciation»⁸. Il s'agit donc dans l'ironie d'exprimer les propos d'autrui par le locuteur plutôt que de les rapporter et, bien plus, en citant les propos absurdes de E, L exprime ses distances, il est responsable des seules paroles qu'il énonce et non pas des points de vue qu'elles renferment.

Ces points de vue sont assignés, comme le montre Ducrot, à E:

«d'une part, la position absurde est directement exprimée (et non pas rapportée) dans l'énonciation ironique, et en même temps elle n'est pas mise à la charge de L, puisque celui-ci est responsable des seules paroles, les points de vue manifestés dans les paroles étant attribués à un autre personnage, E.»⁹

Par conséquent, on remarque s'instaurer un fait de décalage entre le locuteur et les propos qu'il exprime. Ce décalage se manifeste dans les marqueurs d'ironie (l'italique, les guillemets, l'exagération, l'hyperbole et l'exclamation), marqueurs dont nous parlerons plus loin.

Jean-Jacques Robrieux trouve à son tour dans l'ironie une espèce polyphonique. Il affirme que:

***Pour Ducrot, l'énoncé peut parfois être attribué à un deuxième locuteur distinct du principal, c'est ce qu'il appelle le "dédoublé" de locuteur:**

«Cette possibilité de dédoublement est utilisée non seulement pour faire connaître le discours que quelqu'un est censé avoir tenu, mais aussi pour produire un écho imitatif (A: «J'ai mal» - B: «J'ai mal; ne pense pas que tu vas m'attendrir comme ça»), ou pour mettre en scène un discours imaginaire («Si quelqu'un me disait *Je pars*, je lui répondais ...»). (Oswald Ducrot, *Le dire et le dit*, p. 197). Ce type de polyphonie est lié plutôt au sarcasme et non pas de l'ironie.

7- Voir Denis Bertrand, *Parler pour convaincre. Rhétorique et discours*, Paris, Gallimard, Le Forum, 1999, p. 84.

8- Oswald Ducrot, *Le dire et le dit*, p. 211.

9- *Ibid.*

«Le concept rhétorique d'ironie est donc lié à celui d'une certaine théâtralité, puisqu'il y a superposition de plusieurs voix: on parle alors de polyphonie. Parfois la voix de l'ironiste est présente et explicite [...]; parfois elle s'efface plus ou moins selon le cas»¹⁰.

IV. L'ironie polyphonique du titre : analyse du corpus

Les titres de journaux satiriques se caractérisent par le fait qu'ils utilisent la polyphonie comme un moyen d'exprimer.

Le locuteur-journaliste, à travers cette stratégie, se met à distance des énonciateurs mis en scène. Ainsi, il peut véhiculer des critiques, des jugements de valeur à l'égard de son énonciateur en s'adressant à ses interlocuteurs pour leur faire comprendre sa propre vision.

Il est indéniable donc de trouver dans le titre d'un article plusieurs points de vue que le locuteur réfute implicitement tout en mettant son interlocuteur en contact avec l'article qu'il est en train de lire.

Nous partons du postulat de Ducrot qui explique qu'un seul énoncé peut faire entendre plusieurs points de vue. Les traces de cette polyphonie peuvent figurer dans le corps de l'article. Toutefois, le lecteur doit compter sur sa compétence culturelle et extralinguistique pour découvrir le vrai sens que comporte le titre.

La stratégie de la polyphonie apparaît quand le locuteur fait allusion à deux ou plusieurs points de vue différents, ou quand il profère un énoncé et le commente en même temps.

Le genre satirique de la presse a pour objectif d'évaluer la nouvelle, ou l'événement de l'actualité par les jeux de mots et l'ironie polyphonique.

Analysons maintenant quelques énoncés-titres extraits du *Canard Enchaîné* où l'ironie polyphonique est fortement explicite.

• «Aux larmes, citoyens !»¹¹

Le jeu de mot dans cet exemple apparaît dans la substitution d'une expression renvoyant à la Marseillaise «aux armes citoyens», par une autre expression: (aux larmes citoyens).

Le journaliste fait allusion par ce jeu de mot polyphonique aux "larmes" de Bernard Tapie lors de l'affaire de la vente du groupe sportif Adidas par le Crédit lyonnais et la décision du tribunal arbitral d'attribuer aux mandataires liquidateurs du Groupe Bernard Tapie (GBT) 293.4 millions d'euros, dont 45 millions au titre de préjudice moral.

En choisissant cet énoncé comme titre de son article, l'intention du locuteur/journaliste paraît être double : d'une part, il cherche à susciter la dimension socioculturelle du lecteur en faisant allusion à l'hymne national français; d'autre part, il véhicule implicitement et ironiquement un message critique envers l'administration judiciaire et laisse entendre son propre point de vue exprimé en invitant les citoyens à pleurer s'ils voulaient gagner beaucoup d'argent.

La polyphonie de cet énoncé vient du fait que le locuteur cite un point de vue et le commente subjectivement en marquant sa distanciation; ainsi, l'appel aux citoyens dans la Marseillaise est un appel pour protéger la patrie et la défendre contre les dangers, alors que

10- Jean-Jacques Robrieux, *Rhétorique et argumentation*, Paris, Nathan, 2000, p. 85.

11-« Aux larmes, citoyens!» *Le Canard Enchaîné* du 17 septembre 2008.

l'appel aux citoyens dans ce titre est une incitation à dénoncer les aspects de corruption dans tous les secteurs de la société.

• «**Bockel, Omar l'a tuer...**»¹²

On peut considérer ce titre comme polyphonique, car il fait allusion à un autre énoncé: «Omar m'a tuer».

Cet énoncé remonte aux années quatre-vingt; une femme l'avait écrit avec son sang sur une porte avant de mourir dans un village au sud de la France, pour déclarer qu'un jardinier appelé Omar l'avait tuée.

Le message transmis par cet énoncé est à l'origine d'une dizaine d'exemples de titres d'articles de presse qui font émerger des sens multiples, représentés comme l'écho de l'énoncé-type, du fait qu'ils sont écrits avec un même langage. En effet, les journalistes détournent l'expression originelle pour qu'elle soit conforme à la réalité qu'ils commentent dans leurs articles.

Cette stratégie est appliquée dans l'énoncé-type *Bockel, Omar l'a tuer...* extrait de notre corpus, où le locuteur/journaliste met en scène le secrétaire d'État à la coopération, Jean-Marie Bockel, et ses déclarations qui appellent à «signer l'acte de décès de la Françafrique».

Les déclarations de Bockel dans son entretien au *Monde* le 15 janvier ont suscité la colère du président gabonais Omar Bongo qui les considère méprisants; alors, le syndicat des chefs d'États africains s'organise; Denis Sassou (le président du Congo), Paul Biya (le président du Cameroun) avec Bongo, se réunissent en effet pour demander à Sarkozy la démission de Bockel.

Et ce qui a compliqué la situation, c'est la diffusion d'un reportage sur la chaîne publique France 2 montrant le patrimoine immobilier du président Bongo qui, en guise de représailles, expulse deux ressortissants français.

La diffusion du reportage divulguant l'adresse de Bongo en France était vue comme un complot contre le Gabon et son président mis donc en danger. Cet air furieux était exprimé dans les conversations échangées entre les deux pays, le ton menaçant du président gabonais a réussi, deux semaines plus tard, à écarter Bockel de sa poste.

• «**Attila, Attali, c'est moi !**»¹³

Ce jeu de mot polyphonique fait par le locuteur/journaliste qui compare Jacques Attali à Attila, le roi des Huns, n'est pas gratuit.

Le président de la Commission pour la libération de la croissance française, Jacques Attali, remet son rapport au président Sarkozy. Ce rapport était décevant et décrié par les français et surtout par les économistes professionnels.

Le locuteur/journaliste veut alors que l'image négative d'Attila nous saute aux yeux, notamment quand il le décrit dans l'article en disant: «Le pourfendeur du principe de précaution n'est pas homme à prendre des gants, punchant comme un Hun contre tous.»

Cette qualification de Jacques Attali est, selon le locuteur/journaliste, juste, parce que son rapport était mauvais dans ses 316 propositions, et aussi à cause de sa violente réaction vis-à-vis des critiques adressées par ses contradicteurs.

Étant donné l'aspect non seulement verbal mais aussi culturel de l'implicite véhiculé dans la polyphonie du titre, nous allons analyser celui-ci sous l'éclairage d'une notion

12-« **Bockel, Omar l'a tuer...**» *Le Canard Enchaîné* du 26 mars 2008.

13- «**Attali, Attila, c'est moi !**» *Le Canard Enchaîné* du 30 janvier 2008.

propre à Robert Galisson, le palimpseste verbo-culturel, relative à un certain aspect culturel qu'on peut lire en filigrane dans ou sous certains mots ou expressions.

• Palimpseste et ironie polyphonique

Il est à remarquer que dans les exemples déjà analysés, on peut lire en filigrane un sens implicite par rapport au contenu du sens explicite. Autrement dit, on peut noter la présence d'un autre sens qui fait surépaisseur par rapport à l'inscription apparente. Il s'agit d'un phénomène de palimpseste.

La mise à distance par rapport à l'énonciateur ironisé se fait par le recours aux "palimpsestes verbo-culturels" selon la terminologie de Robert Galisson.

Celui-ci envisage le palimpseste en tant que phénomène linguistique qui fait partie de l'étude «la culture en dépôt *dans* ou *sous* certains mots, dits culturels, qu'il convient de repérer, d'explicitier et d'interpréter»¹⁴. Galisson désigne ce phénomène par le mot-valise «lexiculture» réunissant "lexique" et "culture". Il définit les palimpsestes verbo-culturels (PVC) en ces termes:

«J'intitule donc palimpseste verbo-culturel un énoncé complet (auto-suffisant), ou un fragment d'énoncé suivi, qui fait surépaisseur, par rapport à l'énoncé complet ordinaire ou dans la linéarité de l'énoncé suivi. Cette surépaisseur (implicite) est le produit du chevauchement : d'un sous-énoncé lexicalisé et d'un sur-énoncé résultant de la déconstruction (délexicalisation) du sous-énoncé de base»¹⁵.

On peut analyser quelques titres extraits de notre corpus en mettant en œuvre la notion de Galisson.

• «Moyen therme»¹⁶.

Il s'agit d'un titre d'un article du *Canard Enchaîné*, où «Moyen terme» est transformé par une **délexicalisation**¹⁷ au niveau phonique en «moyen therme», le mot «therme» renvoyant à la ville thermale de Vichy.

En fait, ce titre représente une dénonciation du ministre de l'Immigration et de l'identité nationale Brice Hortefeux, pour avoir choisi la ville thermale de Vichy comme lieu de la conférence sur l'intégration et pour y avoir invité 27 de ses collègues européens, y compris les allemands.

14- Robert Galisson, «La pragmatique lexiculturelle pour accéder autrement, à une autre culture par un autre lexique», *ELA*, N° 116, Paris, Didier Érudition, 1999, p. 480.

15- *Ibid.*

16- «Moyen therme», *Le Canard Enchaîné* du 5 novembre 2008.

17- La délexicalisation consiste à «maquiller un sous-énoncé (le plus souvent, par substitution d'un élément de celui-ci : phonème, morphème,...), de le détourner de son usage norme, tout en sauvegardant assez de traces de sa présence pour que le destinataire puisse le reconnaître (le palimpseste est fumigène par nature !) et superposer deux lectures: celle du sur-énoncé (occasionnelle) et celle du sous-énoncé (habituelle)». Robert Galisson, *LES PALIMPSESTES VERBAUX : DES RÉVÉLATEURS CULTURELS REMARQUABLES, MAIS PEU REMARQUÉS...*, *Les cahiers de l'ASDIFLE*, n°6, Paris, Éditions Maison des langues, 1995, p. 45.

18- Robert Galisson, *Les palimpsestes verbaux : «des actualiseurs et révélateurs culturels remarquables pour publics étrangers* », *ELA*, N° 97, Paris, Didier Érudition, 1999, p. 105.

19-« Acier trompé», *Le Canard Enchaîné* du 9 avril 2009.

Le choix de la ville de Vichy pour accueillir une conférence sur l'intégration des étrangers en Europe a étonné le journaliste, car le régime instauré à Vichy par le collaborateur avec l'occupation allemande, le maréchal Henri Philippe Pétain, durant les années 1940-1944, a pratiqué une politique extrêmement discriminatoire.

Ce procédé hautement critiqué est ironisé par le journaliste qui, se basant sur l'antiphrase ironique, cite une idée fautive pour faire entendre sa critique: «A Vichy, on intégrait tout le monde, même l'occupant.»

On peut remarquer le PVC en français courant, mais aussi dans la langue de la presse, c'est pourquoi Galisson met l'accent sur les PVC qui montre la relation intime entre la langue et la culture.

Mais pour cerner les palimpsestes, il faut être motivé, intéressé et curieux de connaître les différents aspects culturels, comme le montre Galisson: «jamais un étranger (ni même un Français) n'accédera à la maîtrise des palimpsestes, s'il n'est

habité par une curiosité sans faille, une motivation à toute épreuve, une sensibilité vélocité aux finesses langagières et culturelles»¹⁸.

• «*Acier trompé*»¹⁹

Il s'agit du titre d'un article sur la réunion entre Sarkozy et les représentants syndicaux de l'usine Mittal de Gandrange à l'Élysée.

Durant cette réunion, Sarkozy a présenté le résultat de ses négociations avec Arcelor-Mittal qui consiste à supprimer 575 emplois: «sur les 575 éjectés de Gandrange, 390 seraient transférés dans deux autres établissements Mittal (210 à Florange, en Moselle toujours, 180 au Luxembourg), les autres bénéficiant de préretraite.»

Cet article représente un exemple des promesses non-tenues de Sarkozy qui s'était rendu sur le site de l'usine le 4 février et s'était engagé à «maintenir l'activité de l'usine avec ou sans Mittal»; ce dernier aussi avait assuré en 2006: «Je ne fermerai aucune usine», mais, plus tard, l'usine était fermée et les représentants syndicaux étaient donc trompés.

Ce jeu de mot (trompé/ trempé) que représente le titre montre le décalage entre la voix du locuteur et celle de l'énonciateur. Ainsi, au lieu d'être "trempé" (voix de l'énonciateur), l'acier fut, si l'on peut dire, "trompé", car Sarkozy n'avait pas tenu ses promesses (voix du locuteur).

L'expression "acier trempé" représente le traitement thermique appliqué sur l'acier pour l'endurcir et le faire durer, contrairement aux promesses de Sarkozy qui sont "en acier trompé", c'est-à-dire non-tenues.

• «*Coups de Grasse*»²⁰

L'article met l'accent sur la grave affaire qui a eu lieu dans la brigade anticriminalité de Grasse. En effet, des policiers ont tué un jeune chômeur de 22 ans. La victime «aurait été étranglée et brutalisée par les policiers alors qu'elle était déjà à terre, menottée et maîtrisée»; et aucune décision de sanction de la part de l'État n'a été prise, au contraire, le représentant de l'État a déclaré: «Rien ne permet de mettre en cause l'action des fonctionnaires de police.»

20- «Coups de Grasse», *Le Canard Enchaîné* du 14 mai 2008.

21- «Allons z'enfants de la comédie», *Le Canard Enchaîné* du 22 octobre 2008.

22- «Aux larmes, citoyens!» *Le Canard Enchaîné* du 17 septembre 2008.

L'objectif réel de cet article est d'accuser l'État de pratiques racistes envers une catégorie particulière de la population, surtout les arabes, racisme manifesté par le crime que commettent les policiers de Grasse.

Ceux-ci ont en effet porté un coup fatal au jeune Abdelakim Ajimi. L'expression «coups de Grasse» fait donc allusion à l'expression «coup de grâce», utilisée pour désigner un coup fatal porté à une personne ou un animal blessé en vue d'abrégé ses souffrances.

• «*Allons z'enfants de la comédie*»²¹

En intégrant le sifflement dans le titre (*z'enfants*), le locuteur fait allusion à l'outrage à l'encontre de la Marseillaise. Ce titre nous rappelle donc le premier vers de la Marseillaise (*Allons enfants de la Patrie*), où le journaliste aborde l'outrage à l'hymne national français au Stade de France au début du match amical de football France- Tunisie, le 14 octobre 2008, au cours duquel la Marseillaise a été sifflée.

Les réactions aux sifflets contre la Marseillaise sont, comme le montre le journaliste, une "comédie" jouée par le gouvernement de François Fillon. En effet, en 1993, lors du match France-Bulgarie, le public français avait sifflé l'hymne national bulgare, mais aucune réaction ni commentaire n'étaient marqués par les médias ni par le gouvernement, dans lequel le même François Fillon était premier ministre.

• «*Aux larmes, citoyens !*»²²

Cet exemple peut être envisagé en tant que titre-palimpseste puisqu'il fait allusion aussi à la Marseillaise, et une autre comédie est jouée cette fois par Bernard Tapie, comme le dit le journaliste du *Canard Enchaîné* : «Une grosse larme a roulé sur la joue de Bernard Tapie.»

On peut entendre alors la voix de l'énonciateur qui dit "aux larmes, citoyens" et celle du locuteur qui dit "aux armes, citoyens".

L'article met en scène l'affaire de la vente du groupe sportif "Adidas" par le Crédit lyonnais et la décision du tribunal arbitral d'attribuer aux mandataires liquidateurs du Groupe Bernard Tapie (GBT) 293.4 millions d'euros, dont 45 millions d'euros au titre du préjudice moral.

«À 45 millions la larme, l'indice lacrymal vient d'exploser», exprime ironiquement le journaliste en proposant de remplacer le mot "armes" du premier vers de la Marseillaise par le mot "larmes", puisque les larmes rendent, d'après le locuteur, plus riches les gens.

• «*Cet obscur objet du délire*»²³

Dans ce titre, le journaliste aborde la loi insérée par le président afghan Karzaï qui interdit à la femme chiite d'établir des relations sexuelles avec son mari, sinon, elle pourra être privée de nourriture !

Cette loi avait suscité la protestation des femmes afghanes et de beaucoup de gouvernements à l'échelle internationale qui ont considéré que c'était une loi de viol conjugal; elle représentait une insulte à la femme vue comme un simple objet de désir.

23- «Cet obscur objet du délire», *Le Canard Enchaîné* du 22 avril 2009.

24- «A la recherche de la pub perdue», *Le Canard Enchaîné* du 7 janvier 2009.

25- *Ça sent Beauvais*, «Le Canard Enchaîné» du 11 février 2009.

Le titre de l'article fait allusion au fameux film du réalisateur Luis Buñuel intitulé "*Cet obscur objet du désir*", où le héros Mathieu Faber raconte aux passagers de son compartiment du train ses amours avec Conchita, femme séduisante qu'il tente de posséder.

• « *A la recherche de la pub perdue* »²⁴

L'article portant ce titre parle de la décision de Sarkozy d'interdire la publicité en soirée sur France Télévision.

Cette interdiction a provoqué un certain mécontentement chez les téléspectateurs qui trouvaient dans la pub une période de repos pendant la diffusion des programmes, surtout si ces programmes sont longs. D'ailleurs, ils peuvent en profiter pour se livrer à d'autres occupations (faire la vaisselle, aller aux toilettes, lire le journal, ...).

Ce qui suscite plus de colère chez les français, c'est que la décision de Sarkozy était appliquée avant le vote des sénateurs, comportement considéré comme un manquement à la démocratie de la part du président.

Le titre de l'article fait allusion au titre du roman de Marcel Proust «A la recherche du temps perdu» qui raconte l'histoire d'un homme asthmatique et insomniaque venant d'une famille française de la bourgeoisie aisée et cultivée, et qui découvre que cette noblesse est constituée de personnes semblables aux bourgeois qu'il dédaigne.

• « *Ça sent Beauvais* »²⁵

«Ça sent Beauvais», ou bien, comme l'auteur voulait plutôt nous faire comprendre, «ça sent mauvais», en voulant évoquer les propos du haut magistrat Didier Beauvais.

Beauvais avait déclaré avoir eu connaissance des affaires judiciaires de pédophilie de «soirées bières» habituelles et de «jeu de l'oie», où le gagnant violait un enfant.

Ces déclarations ont été dénoncées par les responsables politiques nordistes qui considéraient les propos de Beauvais insultants à l'égard des habitants de la région. Et ce qui est également mauvais pour le journaliste, c'est le fait que Didier Beauvais est devenu, après ses déclarations, conseiller à la Cour de Cassation.

Le même article comprend aussi un autre titre-palimpseste: «Bienvenue chez les Ch'tis²⁶», film de Dany Boon qui raconte l'histoire d'un provençal qui se fait muter dans le Nord Pas-de-Calais; le même endroit qui a connu l'affaire de Beauvais, une région mauvaise où tout est pourri, mais durant le film, on voit que le Nord est un endroit super et que les "Ch'tis" sont sympas.

Après l'analyse de ces exemples, on peut comprendre la précieuse valeur des palimpsestes et la place importante qu'ils occupent dans la langue de la presse particulièrement, tout en montrant la relation établie entre la langue et la culture.

Évidemment, l'existence de ce phénomène dans les journaux satiriques a pour objet de susciter un effet ironisant l'actualité qu'ils commentent, du fait que cette actualité se contredit avec le contenu de l'événement social, politique ou culturel implicite.

V. Conclusion

L'analyse proposée dans cet article avait pour objectif de montrer comment l'ironie polyphonique se manifestait dans les titres de la presse satirique.

26- Ch'tis: abréviation de chtimi qui désigne la plupart des habitants du Nord Pas-de-Calais.

Nous avons mis en scène les différentes conceptions de l'ironie avant de présenter la théorie polyphonique de l'ironie explicitée par O. Ducrot.

En se basant sur la vision de Ducrot qui insiste sur la nature polyphonique de l'ironie, nous avons pu rendre compte, exemples à l'appui, de la polyphonie déployée dans *Le Canard Enchaîné*. Nous avons pu montrer aussi dans quelle mesure la polyphonie est devenue un outil important dans l'analyse ironique des exemples de notre corpus.

C'est cette stratégie polyphonique de l'ironie qui enrichit davantage le style de l'écriture satirique et s'adresse, en même temps, à un lecteur conscient des jeux de mots polyphoniques qui lui permettent de bien comprendre le message transmis implicitement dans les énoncés. Ce lecteur est amené alors à s'impliquer dans une approche analytique afin d'arriver à établir le vrai sens. L'exemple des palimpsestes verbo-culturels représente, comme nous l'avons montré, un excellent témoignage sur l'unité indissociable entre le lexique et la culture; nous avons pu également constater, à travers les articles analysés, l'importance de ce phénomène dans la presse du fait qu'il peut communiquer des informations socioculturelles et créer un espace culturel commun aux lecteurs.

Bibliographie

- 1- BERRENDONNER, Alain, «De l'ironie», *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, minuit, 1982, pp. 173-239.
- 2- BERTRAND, Denis, *Parler pour convaincre – Rhétorique et discours*, Paris, Gallimard, Le Forum, 1999, 188 p.
- 3- DUCROT, Oswald, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984, 204 p.
- 4- GALISSON, Robert, «La pragmatique lexiculturelle pour accéder autrement, à une autre culture par un autre lexique» in *ÉLA* N°116, Paris, Didier Érudition, 1999, pp. 477-496.
- 5- GALISSON, Robert, «Les palimpsestes verbaux : des actualisateurs et révélateurs culturels remarquables pour publics étrangers» in *ÉLA* N°97, Paris, Didier Érudition, 1995, pp. 104-128.
- 6- GENETTE, Gérard, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Seuil, 1982, 468 p.
- 7- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, «Problèmes de l'ironie» in *Linguistique et sémiologique N°2: L'ironie*, p. 9-45, Lyon, Travaux du Centre de Recherches Linguistiques et Sémiologiques de Lyon, 1980, pp. 9-45.
- 8- KRISTEVA, Julia, *Sémiotikè, recherches pour une sémanalyse*, Paris, Seuil, 1969, 381 p.
- 9- ROBRIEUX, Jean-Jacques, *Rhétorique et argumentation*, Paris, Nathan, 2000, 262 p.
- 10- SPERBER, Dan, & WILSON, Deirdre, «Les ironies comme mentions» in *Poétique* N°36, Paris, Seuil, 1978, pp. 399-412.

Annexe

Le Canard Enchaîné – 17 septembre 2008

Aux larmes, citoyens !

QUELLE émotion ! Une grosse larme a rosé sur la joue de Bernard Tapie. Les députés qui l'interrogèrent, le 10 septembre, sur l'épique Adidas-Crédit lyonnais en ont été tout retournés. Alors, il a tout de même bien souffert cet homme !

Il a extraordinairement souffert ! La preuve : le tribunal arbitral, dont la sentence est censée mettre un point final au feuilleton, lui a accordé 45 millions d'euros au titre du « préjudice moral ». C'est-à-dire pour compenser le gros, l'énorme, l'incalculable chagrin que lui ont causé les sournoises manœuvres du Crédit lyonnais. Ce chagrin, trop longtemps contenu et qui a fini par apparaître au grand jour, et devant les caméras, sous la forme d'une petite larme.

Chaque jour, dans tous les tribunaux de France, des juges doivent soupeser la détresse d'accidentés de la vie et fixer, au terme d'une impossible alchimie, le prix du malheur. Si un chauffard tue votre conjoint, vous pouvez espérer, selon la juridiction saisie, entre 20 000 et 30 000 euros au titre du « préjudice moral ». Si un assassin étrangle votre enfant, ce sera

du même ordre. Et encore : la semaine dernière, devant les assises de Saint-Omer, une mère a obtenu 10 000 euros pour le meurtre de sa fille, battue à mort. Les innocents injustement incarcérés ont eux aussi droit à la réparation de leur « préjudice moral ». Record absolu : pour 1 587 jours de détention injustifiée, un acquitté a obtenu 130 000 euros. Un rapide calcul permet d'en conclure qu'il a souffert 346 fois moins que le malheureux Tapie, contraint de ressasser sa provisoire infortune dans son hôtel particulier, tout en fréquentant la jet-set.

Comment, désormais, un juge pourra-t-il accorder ces banalisantes annuités aux victimes qui se présenteront devant lui ? La larme de Tapie doit, à l'avenir, servir de référence, de repère, de mètre étalon pour mesurer la douleur. A 45 millions la larme, l'indice lacrymal vient d'exploser. Les Bourses s'effondrent, mais il est une valeur refuge à laquelle l'avenir sourit : il faut à présent investir dans le malheur, miser sur le désespoir, spéculer sur la douleur. Le marché est porteur.

L.-M. H.

Le Canard Enchaîné – 30 janvier 2008

Attali, Attila, c'est moi !

C'EST EN plus le rapport Attali mais le rapport Attali. Avec ses 116 propositions, le président de la commission chargée de lever les « freins à la croissance » a tenu ses détracteurs au tapis. Un Sarkozy qui a adhérent « à l'essentiel », une Royal qui a « côté un » rapport fait pour aider la France », une Guigoz qui a trouvé l'essentiel « très stimulant, très innovant » n'en ont pas empêché les attaques. Mais l'ancien conseiller spécial de l'Élysée traité de « rognon du mitterrandisme » par un élu parisien ne s'en est pas laissé conter. Le pourfendeur du principe de précaution n'est pas hostile à l'idée de « prendre des gants, punissant comme au lieu comme tout. Il a renvoyé coq pour coq. A sa Raffarin « un peu déçu » par « un rapport béni-oïlé », « avec peu d'idées nouvelles », il a rétorqué : « M. Raffarin est le symbole du conservatisme de notre pays, sa façon de gouverner la France fut un désastre. » Et pas pour le Putevin, pourtant dans le marais ? Au

député UMP Claude Guiso qui demandait « l'adoption d'une République des experts » il a glissé : « Peut-être préférerait-il la République des Imbéciles, dans laquelle il entrerait toute



sa place. « Les drais, il est vrai, ne sont pas unilatéraux. Attali a encore sacré Hollande, une fois sans victime de son goût pour la sécurité digne. « François Hollande m'a dit : "Envoyez-moi quelques idées de votre rapport et je le renverrai en disant que ce sont les meilleures." »

L'ancien patron de la Bourse.

J.-M. Th.

Le Canard Enchaîné – 11 février 2009

Ça sent Beauvais

AVOIR été président de la chambre régionale d'instruction de Douai (Nord) à l'époque de la longue affaire d'Ormeau (Pas-de-Calais) est un précédent professionnel qui pourrait inciter à la circonspection, à la réserve, à la modestie, sinon au doute (n'imagérons rien). L'ancien titulaire de cette fonction, Didier Beauvais, aujourd'hui promu, il est vrai, conseiller à la Cour de cassation, n'a pas précisément eu, semble-t-il, de ces pudeurs au cours de son audition par le Conseil supérieur de la magistrature sur le cas du juge Burgaud. Non content, comme l'a relevé « La Voix du Nord » (N2), d'évoquer ces faits imaginaires de pédophilie à l'indécent (?) et pas même au conditionnel, notre bon conseiller a rapidement décollé, du moins à en croire des journalistes présents :

« Nous connaissons ces soirées habituelles, à Boulogne ou à Arras-sur-Helpe. Des soirées bière où on invite les voisins, on boit beaucoup, on joue aux cartes ou au jeu de l'oie, et où le gagnant peut choisir une petite fille, avec l'accord des parents. Là-bas, ce ne sont pas des psychologues qu'il faut envoyer, mais des sociologues ou des ethnologues... » Détail : à supposer même que ce genre de soirée ait eu lieu dans ces localités stigmatisées, comment en déduire qu'elles se produisaient aussi et nécessairement dans un

immeuble de la petite ville d'Ormeau ?

La sortie du magistrat Beauvais a sans surprise provoqué un tollé. De la député UMP (et ex-Juppette) Françoise Hostalier à l'inévitable Jack (Lang), député de Boulogne-sur-Mer, tous les élus de la région ont évidemment dénoncé ces « paroles indignes et blessantes », « insultantes », « qui confinent au racisme », etc. « Des propos révélateurs d'une oligarchie », a tiré Marine Le Pen, l'imminente tête de liste FN aux européennes dans le Nord. « Vieille rengaine », a soupiré, de son côté, le sénateur Mauroy.

Il est exact que, telle quelle, la déposition de l'ami Beauvais a un petit air de reprise, très chic, presque Hautes Études sociales, de la fameuse hundertrotte, très pop pour le coup : « Chômeurs, consanguins, pédophiles, bienvenue chez les Ch'lis ! »

En début de semaine, et bien que les confrères aient maintes fois écrits, le conseiller a tenu à « s'élever contre la reproduction inexacte des propos [qu'il a] tenus et qui [ont été] livrés de manière erronée ». C'est ainsi, par exemple, qu'au lieu de vouloir « envoyer des sociologues et des ethnologues [dans le Nord] », il aurait parlé d'« éclairage utile » que pourraient apporter des « sociologues et des ethno-psychiatres ». Le mot est encore plus rassurant... P. L.

Le Canard Enchaîné – 22 octobre 2008

Allons z'enfants de la comédie

La dû se marrer, Anton Genov, l'arbitre bulgare du match France-Tunisie qui a plongé le pays dans un bouleversant psychodrame. Lui, c'est sûr, il s'est souvenu de ce 17 novembre 1993, quand la Bulgarie gagnait les éliminatoires de la Coupe du monde contre la France. Ce jour-là, tout le Parc des Princes avait sifflé l'hymne national bulgare. La réaction ? Pas une ligne dans les médias. Pas un commentaire de la classe politique. Mais qui gouvernait à l'époque ? Les Ballardur, Sarkozy et compagnie. Et qui était ministre des Sports ? Michèle Alliot-Marie, celle-là même qui, la semaine dernière, a fait part de sa « **profonde indignation** » et exigé des poursuites pour « **outrages à l'hymne national** »...

La Sarkozye a oublié les sifflets gaulois du France-Bulgarie de 1993, mais elle n'a pas oublié ceux, corses, du Bastia-Lorient de 2002. La cote de Chirac avait grimpé en flèche après son départ du stade. Sarkozy le sait : s'indigner est très payant auprès de l'opinion publique. Alors, à peine le France-Tunisie achevé, ses troupes ont sauté sur l'occasion et elles se sont déchaînées.

« **Insultant pour la France !** », a tonné Fillon. « **Scandaleux !** », s'est offus-

qué Sarko lui-même, qui n'avait pas vu le match. Et les petits soldats d'en rajouter : il faut interrompre les matchs (Bachelot), ne plus jouer contre ces Maghrébins, ou alors chez eux et en province (Laporte). Plus courageux sur les pelouses que dans les gradins, le même Laporte avait déclaré avant le match, lors d'une rencontre avec des jeunes de Bondy : « **Si des supporters sifflent "La Marseillaise" ? Mais je pars ! J'peux pas accepter de rester, je sors parce que je veux pas voir ça !** » Le fameux soir, Laporte a vu ça et il est resté.

L'ex-égérie des banlieues devenue sous-ministre, Fadela Amara, répète en ville qu'elle reste de gauche. Et voilà ce qu'elle a dit au « Parisien » (16/10) : « **Il faut vraiment passer à la sanction (...). Il ne faut leur trouver aucune excuse. Pas de pitié avec ces gens-là ! Arrêtons de parler de malaise social ou de problème d'intégration (...). Je ne veux même pas chercher de justification.** » Au passage, ce grand barnum a réveillé quelques vieux réflexes. Lionnel Luca, député très UMP de la Côte d'Azur : « **Qu'ils fassent leurs valises pour réintégrer le pays de leurs origines.** » Des journaux ont enchaîné : « **Indignation générale** », a titré en énorme à la une « Le Figaro »

(16/10). « **80 % des Français choqués, une vraie affaire d'Etat !** », a crié « Le Parisien » (16/10), sondage opportun à l'appui.

Et après cette surenchère démagogique ? Après, changement de ton et rétropédalages embarrassés. Michel Platini, qui connaît un peu le foot, a sifflé la mi-temps (« Le Monde, 18/10) : « **Il y a trente ans, quand je jouais avec l'équipe de France, "La Marseillaise" était sifflée sur tous les terrains (...). Ça ne choquait personne (...). Cette histoire de sifflets est devenue une affaire politique.** » Le patron du foot français, Jean-Pierre Escalettes, a désavoué Bachelot : « **Je ne me sens pas capable, moi, d'évacuer un stade.** » De toute façon, c'est dangereux et c'est l'arbitre qui décide. Puis Bachelot a désavoué Laporte et ses « **propos malencontreux** ». Enfin, lundi 20, Laporte a désavoué Laporte : « **Le fait de siffler "La Marseillaise" montre qu'il y a un problème dans les quartiers (...), une crise identitaire au niveau des jeunes, et c'est pour ça que je vais faire des propositions mercredi qui vont dans le sens d'aider, d'accompagner et de pénétrer ces quartiers.** » Coup de sifflet et retour aux vestiaires...

C. N.

Le Canard Enchaîné - 22 avril 2009

Cet obscur objet du délire

L est tuant, ce Karzaï. Soutenu par les Occidentaux pour faire rempart aux talibans, le président afghan vire aussi éclairé que les enturbannés. Le mois dernier, il promulguait une loi destinée à caresser la minorité chiite dans le sens de la barbe. Ce texte des cavernes stipulait qu'une femme (chiite) « est tenue de satisfaire les désirs sexuels de son mari ». Bref, qu'elle doit supporter le viol marital sans broncher. Suivait une liste très stricte des raisons l'autorisant à sortir de sa maison.

Un retour en arrière tellement soufflant que plusieurs dizaines de femmes afghanes ont osé manifester, la semaine dernière, dans les rues de Kaboul. En face, des contre-manifestants barbus les ont accueillies comme il se doit, en leur jetant des pierres. Tout va mieux...

Après un retard à l'allumage, Obama, Merkel et Sarkozy ont quand même tiqué. Les Américains veulent envoyer 4 000 formateurs militaires supplémentaires en Afghanistan et les Occidentaux soutiennent la réélection de Karzaï en août prochain. Un peu moins d'obscurantisme serait donc de bon aloi. Déjà que le président Karzaï et son entourage sont plus que soupçonnés de piquer dans la caisse de l'aide internationale...

Enfin, le président afghan a promis de revoir sa loi.

En expliquant sans rire que ce menu détail sur le viol marital lui avait échappé : le texte fait 270 pages et il n'avait pas tout lu ! Plus fort encore, l'ayatollah Mohseni, qui a soufflé la loi, assure qu'elle n'oblige pas l'épouse à accepter toutes les relations sexuelles : « Seulement, si elle dit non, l'homme a le droit de ne pas la nourrir. » L'humour islamiste, c'est toujours un peu déroutant.

I. B.



Le Canard Enchaîné - 9 avril 2009

Acier trompé

C'EST un Sarkozy « agacé, mal à l'aise » voire « excédé » que les syndicalistes de l'usine Mittal de Gandrange (Moselle) ont donc découvert lundi après-midi (7/4) à l'Élysée : « Le 31 janvier, à notre première rencontre, dit l'un des participants, il nous avait raccompagnés sur le perron en multipliant les tapes dans le dos. Cette fois-ci, il s'est tiré dix minutes avant la fin de la réunion (le secrétaire d'État à l'Industrie et porte-parole Luc Chatel a assuré la séquence "rideau"). Et il s'est contenté d'un petit signe de la main en nous disant : "On se reverra." »

Il est possible d'expliquer, à défaut de l'absoudre, la gêne présidentielle. Le 4 février, « en voyage de noces », selon sa propre expression, à Gandrange, le Grand Industriel Sarkozy se faisait fort de « maintenir l'activité de l'usine avec ou sans [le proprio] Mittal ». Lequel, numéro un mondial de l'acier, a visiblement pris très peur : il a maintenu, sans coup férir, son programme de suppression d'emplois (575, au lieu de 595 initialement, sur 1 108). Le plan supposé définitif qui a donc été présenté lundi aux responsables syndicaux, mais qui ne dit mot des sous-traitants ni des intérimaires, tient donc un pen de la

cote mal retournée : sur les 575 éjectés de Gandrange, 390 seraient transférés dans deux autres établissements Mittal (210 à Florange, en Moselle toujours, 180 au Luxembourg), les autres bénéficiant de préretraites.

En contrepartie aussi, le sidérurgiste se proposerait de créer 104 emplois à Gandrange dans de nouvelles activités, type « parachèvement de poutrelles » (sic) et panneaux solaires. D'autre part, l'État s'associerait à Mittal dans une sorte de fonds d'investissement à usage de PME « innovantes ». Et il est aussi question de quelques dizaines d'emplois éventuellement créés par le fournisseur privé d'énergie Poweco.

Prière de ne pas jouer les sceptiques, il n'y a strictement aucune raison : « Je m'engage, a gravement proclamé Sarkozy lundi, à aller dans deux mois graver dans le marbre (sic) à Gandrange avec M. Mittal en personne ce qu'on vous a dit cet après-midi. » Avec le Mittal qui, en 2006, assurait, la main sur le cœur : « Je ne fermerai aucune usine » ? En tout cas, si Sarkozy va « graver » (tout cela) dans le marbre » avec la même efficacité qu'il est allé « chercher la croissance avec les dents »...

P. L.

Le Canard Enchaîné – 7 janvier 2009

A la recherche de la pub perdue

La rupture sarkozienne n'est patente sur rien, sauf à la télé. Démarrée le 5 janvier, l'interdiction de la pub en soirée sur France Télévisions n'a pas fini de produire ses effets. Là, il s'agit d'une évolution darwinienne. De celle qui modifie les comportements de l'espèce. Convoqués, les spécialistes de tout poil, et ceux à plume aussi, parlent de changement chronobiologique. L'**homo televisus** doit s'adapter à un soudain rétrécissement du temps. Après un journal écourté de quatre minutes sur France 2, les programmes démarrent à 20 h 35 pile. Finie la pause pipi pendant les écrans de pub. Les urologues s'inquiètent déjà. Le téléspectateur pourra-t-il tenir toute une soirée sans aller au petit coin ? La rétention ne va-t-elle pas s'étendre sur tout l'incontinent ? Finie aussi la plage de temps libre pour aller coucher les enfants. Il faudra désormais qu'ils dorment avant 20 heures, la digestion à peine entamée, ou après 22 h 30. Cela risque de perturber leur rythme biologique et, accessoirement, leurs résul-

tats scolaires si France Télévisions multiplie la diffusion de programmes un peu longs.

La publicité disparaît et c'est aussi tout un pan de la démocratie qui s'en va. Avec Sarko, le Sénat est devenu définitivement inutile. Désormais, la loi s'applique avant que les sénateurs ne la votent. Le palais du Luxembourg n'est convoqué que pour entériner des mesures déjà prises par le président de France Télévisions. Des sénateurs de la majorité s'étonnent qu'on les zappe de la sorte. Ils croyaient que Sarko avait promis de revaloriser le Parlement... « **La loi entre en vigueur devant 22 millions de téléspectateurs et 48 heures après le Sénat se penche dessus, mais quel est l'intérêt de participer à ce débat, de voter ?** », s'est ainsi interrogé Philippe Dominati (UMP, Paris). Même les centristes, d'ordinaire placides, sont remontés, qui menacent de ne pas obéir à la télécommande sarkozienne, au risque d'empêcher leur président de groupe, Michel Mercier, de devenir mi-

nistre. Sarko, pour les amateurs, leur a concédé un groupe d'étude sur cette redevance qu'il ne veut pas augmenter, cela ne coûte rien. S'ils veulent prouver qu'ils existent, les sénateurs de la majorité n'ont plus qu'une issue : se faire un peu de pub... en votant contre la loi !

La seule à se réjouir de la situation nouvelle, c'est TFI, bien sûr. Là où le temps se rétrécit pour les autres, il s'allonge pour la Une. Il en va ainsi de la durée et du nombre de ses écrans publicitaires comme de son envie de tout régenter. A preuve ce lobbying contre le service public que Martin Bouygues mène jusqu'à Bruxelles, comme l'a révélé « La Tribune ». « **Il n'est pas acceptable que les télépublics puissent réaliser des profits** », a plaidé le patron de la maison Bouygues devant l'Union européenne. Il s'y connaît en matière de profits, Martin. Quarante ans après l'arrivée de la publicité à la télévision, il se taille la part du lion. Il peut vraiment remercier Sarko.

J.-M. Th.

Le Canard Enchaîné – 14 mai 2008

Coups de Grasse

LA mort d'Abdelakim Ajini, un jeune chômeur de 22 ans interpellé par la brigade anticriminalité de Grasse, a suscité de nombreuses réactions. Selon plusieurs témoignages, la victime aurait été étranglée et brutalisée par les policiers alors qu'elle était déjà à terre, menottée et maîtrisée. « **Si les faits sont avérés, a déclaré Michèle Alliot-Marie, ministre de l'Intérieur, ils sont inadmissibles. La difficile mission des policiers ne saurait justifier de semblables comportements, qui doivent être sévèrement sanctionnés.** » La garde des Sceaux, Rachida Dati, a demandé au procureur de Grasse d'ouvrir sans délai une information judiciaire afin que toute la lumière soit faite sur les circonstances du drame. Rama Yade, la secrétaire d'Etat aux Droits de l'homme, a fait part de sa « **profonde émotion** ». L'Elysée a annoncé que Nicolas Sarkozy recevrait la famille de la victime et se rendrait aux obsèques.

Stop ! Fin de l'affreux cau-

chemar ! C'était, si l'on ose dire, pour rire. Bien entendu, MAM n'a pas dit un mot, pas plus que Rachida Dati ou Rama Yade, absolument muettes. Quant à Sarko, il ne recevra personne, et n'enverra pas même un planton pour le représenter. Chacun l'avait compris, les réactions prêtées aux ministres et au Président étaient inventées. En revanche, le préfet des Alpes-Maritimes a trouvé les mots qu'il fallait : « **Rien ne permet de mettre en cause l'action des fonctionnaires de police** », a déclaré le représentant de l'Etat, qui a également prononcé avec tact et sensibilité l'éloge funèbre du disparu : « **Il avait refusé de suivre la police.** »

Même si nul n'en doutait, il est bon, en se levant le matin, de vérifier que dans ce pays tout est en place. Que chaque responsable fait ce qu'il doit, trouve les mots justes et se couche le soir la conscience en paix.

Le Canard Enchaîné - 26 mars 2008

Bockel, Omar l'a tuer...

« **L** A Françafrique n'a tué », a commencé tristement, le 19 mars, devant des amis, Jean-Marie Bockel, vif du secrétaire d'État à la Coopération. La veille, lors du miniremplacement, il s'était interrogé pendant des heures : devait-il accepter d'être désavoué et rétrogradé aux Anciens Combattants, le poste ministériel le moins convoité ? Alors que son entourage le poussait au clash, le colonel (de réserve) Bockel, fuzé d'abominatus, a fini par rendre les armes.

Sa disgrâce a commencé le 15 janvier, lorsque le sous-ministre a déclaré au « Monde » vouloir « signer l'acte de décès de la Françafrique ». Un univers où, précisait-il, prospèrent « trop de rentes de situation, trop d'intermédiaires sans utilité claire, trop de réseaux parallèles ».

Des propos rudes mais préalablement relus et approuvés par le secrétaire général de l'Élysée, Claude Guéant. Et surtout puisés aux meilleures sources. Dans son discours de Cononou, en mai 2006, le candidat Sarkozy n'avait-il pas dénoncé « des réseaux d'un autre temps, des émissaires officieux qui n'ont d'autre mandat que celui qu'ils s'inventent » ? Et dans son programme présidentiel,

il ajoutait : « La France n'apportera son aide qu'à des régimes qui défendent la démocratie et luttent contre la corruption. »

Paul Biya (Cameroun), Denis Sassou Nguesso (Congo) et Omar Bongo (Gabon) se sont sentis visés par l'intervistaire de Bockel et ont bousillé l'Élysée de protestations. Le plus virulent, Bongo, allant jusqu'à menacer publiquement

de trouver « des partenaires plus respectueux de la dignité de son peuple ». Le même, en privé, a prévenu qu'il pourrait fort bien détenir quelques secrets de famille franco-africains. Il en a tant contés, en quarante et un ans de présidence...

La rage d'Omar n'a fait que croître lorsque, le 3 mars, France 2 a diffusé un reportage sur les biens

immobiliers des présidents africains en France. Huit jours plus tard, il expulsait, menottés, deux Français trouvés sans papiers à Libreville. Après l'éviction de Bockel, le porte-parole de Bongo ne s'est pas privé de plaisanteries, qualifiant de « signe intéressant » la mise à l'écart de l'intrus (il n'est même pas franc-maçon, qualité précieuse en Françafrique).

Plus discret, son collègue congolais Sassou Nguesso s'est, lui aussi, fait entendre de l'Élysée en utilisant deux arguments de poids. Primo, les marchés que convoite Vincent Beilhoué, l'ami de Sarkozy : la concession du port à conteneurs de Pointe-Noire et la ligne ferroviaire Congo-Océan. Deuzio, Sassou a rappelé que Bernard Koschner, lorsque il n'était pas encore ministre de tutelle de Bockel, n'avait pas jugé le régime infréquentable, décrochant (comme au Gabon) des contrats d'études sur un nouveau système de sécurité sociale et sur les dangers de la grippe aviaire. Un drôle de sujet d'enquête dans un pays où sévissent surtout sida, poluidisme et malnutrition. Ledit Koschner, qui, depuis dix mois, tenait Bockel en laisse, n'a d'ailleurs pas levé le petit doigt pour prendre la défense de son collègue.

Le débarqué, lui, tente de faire bonne figure, mais peine à cacher son « écourtement ». Un peu gémé, Sarkozy multiplie, depuis quelques jours, les attentions à son égard. Il lui a promis un droit de regard sur les « troupes pré-positionnées » en Afrique et une remontée dans l'ordre protocolaire ! Si du moins Omar et Sassou Nguesso donnent le feu vert.

J.-F. J.

U2 savait tout

AVANT d'être éjecté de son poste, Jean-Marie Bockel n'avait jamais reçu aucune « lettre de cadrage » sur les dépenses de coopération en faveur de l'Afrique. Normal, c'est au showbiz – en l'occurrence au chanteur du groupe irlandais U2, Bono, très engagé dans l'humanitaire – que Sarkozy a réservé la primauté de ses directives. Peut-être pour épater Carla...

Dans une lettre de 5 pages, datée du 26 février, que « Le Canard » s'est procurée, Sarkozy promet au rocker, qu'il avait rencontré en 2007, au G8, de nouveaux et ambitieux objectifs en matière de lutte contre le réchauffement, la pauvreté, le sida, la tuberculose ou le paludisme. Pour ces maladies, la France déboursiera 900 millions d'euros d'ici à 2010. Elle doublera aussi son « engagement financier en Afrique subsaharienne pour la période 2008-2012 ».

As détour d'un paragraphe, les ministres concernés apprendront que la France n'atteindra

qu'en 2015 « l'objectif de consacrer 0,7 % de son PIB à l'aide publique au développement ». Alors que pays africains et associations comme Oxfam France-Agit ici avaient récemment relancé le ministre pour que la France respecte la date promise de 2012.

Ce n'est pas le premier court-circuitage de Bockel, en dix mois. A l'automne, contre son avis et celui de Bercy, Bongo a obtenu une annulation de dette supérieure au montant annoncé. Et, le 7 décembre, Sassou Nguesso est venu à Paris exiger que l'aide au développement du Congo, fixée, jusqu'à, à 100 millions sur cinq ans, passe à... 360 millions. Après une discussion agitée, a raconté « Jeune Afrique », Sarkozy tranche : ce sera 180 millions. Avant de planter tous les participants à la réunion et d'emmener Sassou et Guéant pour « conclure à trois ».

Déjà Bockel était plus près de la porte que de l'avancement...